

DES SENIORS AU SERVICE D'AUTRES SENIORS



DIJON

Villes amies des aînés depuis 06-2009

Dijon (21)

Fiche publiée le 02/06/2015

OBJECTIFS

Lutter contre l'isolement. Accompagner les seniors dans les activités et animations de la DRPA du CCAS. Être ambassadeur au sein des quartiers. Faire remonter les besoins du public.

PRATIQUE

Recruter des bénévoles pour accompagner les manifestations. Leur faire remplir un questionnaire de motivation. Définir leur rôle. Les affecter aux missions qui leur correspondent.



UN CCAS ET DES BÉNÉVOLES

Le CCAS de la ville de Dijon, membre de l'Union Nationale des CCAS, met en place un réseau de bénévoles en faveur des Dijonnais pour participer aux actions qu'il met en place. Pour devenir bénévole, il faut être dijonnais et âgé de plus de 65 ans. Les objectifs de ce réseau sont de lutter contre l'isolement, accompagner les seniors, les personnes en difficultés sociales et les personnes en situation de handicap, renforcer la cohésion sociale, faire remonter les besoins du public et faire office d'ambassadeur au sein des quartiers.



Bénévole «Seniors en contact»

DES MISSIONS AU SERVICE DES SENIORS

Les bénévoles sont affectés à plusieurs missions. Ils peuvent assurer l'accueil du public et une présence active dans le cadre des manifestations du calendrier des seniors, être un relais d'information des animations festives organisées par la Ville et par les associations et participer à la distribution des places voire à l'inscription des aînés aux grandes manifestations (spectacle de la Semaine Bleue et repas de Noël). Ils peuvent également devenir un « ambassadeur de quartier » de la Maison des seniors pour créer un lien entre la Ville et la population et repérer les personnes en situation d'isolement, animer depuis cette structure une ligne d'appel en faveur des seniors isolés et accompagner les sorties extérieures du service d'accompagnement collectif de l'Escale d'Alembert pour aider à la mobilité des usagers. Dans ce dernier cas, ils peuvent être amenés à conduire un minibus mais seulement s'ils présentent un certificat d'aptitude à la conduite délivré à la suite d'un stage dans un centre agréé, un certificat médical et s'ils ont moins de 75 ans.

Leur présence sur le terrain et auprès du public les place au plus près des personnes isolées. Ils ont pour objectif de les inciter à rejoindre des activités collectives dont l'offre est importante dans la ville.

UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

La Direction des Retraités et des Personnes Âgées (DRPA) du CCAS s'engage à informer les bénévoles sur les objectifs et finalités des projets. Elle les met en contact entre eux et facilite leur rencontre. Elle leur confie des missions en adéquation avec leurs compétences, leurs motivations et leurs disponibilités. En effet, les volontaires remplissent à leur inscription un questionnaire de motivation où ils renseignent ce qu'ils ont fait dans la vie, leurs com-

pétences et leurs centres d'intérêts. Ils remplissent également un planning mentionnant leurs disponibilités. Chaque année les bénévoles sont reçus par le coordinateur du réseau pour un bilan sur les souhaits et les difficultés rencontrées. La non-reconduction du bénévolat pour l'année suivante peut être décidée par l'un ou l'autre.

Les bénévoles signent une Charte et sont couverts par l'assurance du CCAS.



Bénévole «Seniors en contact»

APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Dijon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
rfvada@gmail.com